Municipalité des Cèdres

AVIS À LA POPULATION

Activités nautiques déconseillées dans le ruisseau Chamberry

3 juillet 2026 - La Municipalité informe les citoyens des secteurs Haut-Chamberry et Lucerne qu'il est fortement déconseillé de pratiquer des activités nautiques dans le cours d'**eau Chamberry** jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure préventive est nécessaire le temps de permettre la réalisation complète des travaux temporaires de gestion des eaux usées, amorcés le 22 juin dernier, dont l'objectif est de mettre définitivement fin aux rejets d'eaux usées provenant du secteur Lucerne dans le cours d'eau.

En ce qui concerne le suivi de la qualité de l'eau, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a effectué des prélèvements au quai du Village des Écluses situé sur le lac Saint-Louis, à Pointe-des-Cascades, les 10 et 16 juin derniers. Les résultats obtenus indiquent **une qualité d'eau de cote B**, ce qui signifie que **l'eau est propice à la baignade** selon les critères du Ministère.

Par mesure de précaution, de nouvelles analyses ont été demandées au MELCCFP afin de poursuivre le suivi de la qualité de l'eau pendant la réalisation des travaux. La Municipalité communiquera les résultats dès qu'ils seront disponibles et informera la population lorsque les activités nautiques pourront reprendre de façon sécuritaire.

Ces travaux constituent une étape importante pour assurer la protection du cours d'eau Chamberry et améliorer la qualité de son environnement.

La Municipalité remercie les citoyens de leur collaboration.

1060, chemin du Fleuve
Les Cèdres (Québec) J7T 1A1
www.ville.lescedres.qc.ca